

Récapitulatif des délibérations examinées
le 22 juillet 2026 à 10h00

En application de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

N°26.081	Concession de service pour la fourniture, l'installation, la gestion et l'entretien de mobilier urbain – Attribution	Approuvée
----------	--	------------------



Marie-Hélène FILHOL-FERIAUD
Secrétaire de séance



Nelson CHAUDON
Maire de Beaucaire